

Marais poitevin

GRAND SITE DE FRANCE



Réseau des
Grands Sites
de France

BEAUX LIVRES
pétit futé

Marais poitevin

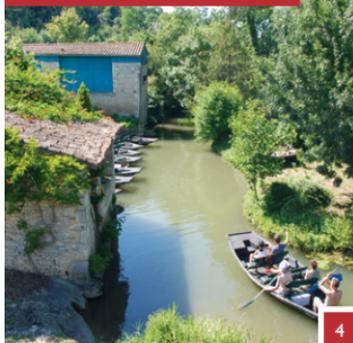
À l'est du Parc naturel Régional du Marais poitevin, immense zone humide, se dévoile un paysage forgé par une alliance délicate de l'eau et du végétal. Vaste dédale de canaux, alignements d'arbres trapus, étroits pâturages où paissent les vaches... Exubérant au printemps, secret au cœur de l'été, diaphane à l'automne et recueilli en hiver, le marais mouillé semble sauvage, mais hérité de la main de l'Homme qui l'a façonné et apprivoisé. Il est ainsi un lieu vivant et habité où il fait bon s'attarder. L'intérêt de son patrimoine naturel, hydraulique et bâti, la richesse de son histoire, mais aussi l'engagement de ses acteurs pour le préserver et le développer durablement lui ont valu une reconnaissance nationale : le label Grand Site de France.

Emblématiques du marais mouillé, les barques amarrées au pied des maisons témoignent du lien étroit tissé entre les hommes et le Marais.



Sommaire

Un paysage d'exception



Un patrimoine naturel préservé



Vivre le Marais poitevin



Un territoire enraciné et tourné vers l'avenir



Dans les coulisses du Grand Site de France



*L'imbrication du bâti,
de l'eau et du végétal
est caractéristique du
marais mouillé label-
lisé Grand Site de
France.*



Par ailleurs, la visite ne se limite plus au cœur de la Venise Verte. Arçais, Coulon, La Garette, Damvix ou l'Abbaye de Maillezais, ne sont plus les seules haltes habituelles. La multiplication des offres de logements de qualité et bien répartis – chambres d'hôtes, hôtels éco labellisés, hébergements à la ferme dans des bâtiments restaurés, campings nature, destination pêche ou vélo – participe au renforcement et au déploiement d'un écotourisme maraîchin. Les labels jouent également un rôle dans cette valorisation : *Tourisme et Handicap, Accueil vélo, Écolabel européen ou Clef verte* sont autant de réponses à la variété des attentes. Inédit en France, le label Engagement Qualité des bateliers a permis à cette activité emblématique du Marais de qualifier son offre, par le biais d'une grille de 168 points audités par un organisme extérieur.

Les Grands Sites de France, un réseau

Le Marais poitevin, mais aussi le Puy Mary Volcan du Cantal, la Baie de Somme, Sainte-Victoire, ou Solutré Pouilly Vergisson... les Grands Sites de France sont d'abord un réseau qui rassemble les sites détenteurs du Label, et ceux qui cheminent pour l'obtenir. Tous ont en commun d'être des paysages emblématiques, mais aussi attractifs.

■ PAGE PRÉCÉDENTE : *Alternative à la barque, le canoë est également utilisé pour s'aventurer dans le dédale des voies d'eau balisées.*

■ PAGE CI-CONTRE : *Les balades à pied dans les villages permettent de profiter des restaurants, commerces, artisans d'art, et de découvrir le lien étroit entre l'eau et l'architecture.*





Tous sont engagés dans une démarche de développement durable de leur territoire, dans le respect de l'esprit des lieux. État, collectivités gestionnaires et acteurs locaux s'entendent ainsi pour préserver ces richesses patrimoniales inestimables, et les transmettre aux générations futures.

Sylvain Provost, inspecteur des sites à la DREAL Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Charline Nicol, inspectrice des sites à la DREAL Pays de la Loire ; ils sont localement les représentants du ministère de l'Environnement et sont en charge d'assurer la mise en œuvre de la protection réglementaire du site classé, cœur du Grand Site de France.

S. P. : *L'objectif d'un classement au titre du paysage est de conserver les caractéristiques d'un site en le préservant de toute atteinte à l'esprit des lieux. Ici, le site classé permet la protection d'un paysage patiemment créé par l'Homme, devenu progressivement, depuis plus d'un siècle, un signal emblématique pour une société à la recherche de sens et de valeurs. Il s'agit donc pour nous de veiller à encadrer tout*



CI-CONTRE HAUT : *Charline Nicol et Sylvain Provost, inspecteurs des sites.*

CI-CONTRE BAS : *Les alignements de frênes têtards constituent un patrimoine arboré unique et protégé.*

PAGE SUIVANTE : *L'élevage et la sylviculture génèrent une économie locale contribuant à l'entretien d'un paysage façonné par les hommes, en permanente évolution.*